

Laval

Il fraude pour 75 000 \$ en bouteilles vides

Agence QMI
Cédéric Caron

28/10/2011 17h21 - Mise à jour 28/10/2011 22h15



© Agence QMI / Archives

LAVAL - Un employé d'un marché d'alimentation de Laval s'est fait arrêter en début de semaine dernière après avoir fraudé son employeur pour près de 75 000 \$ grâce à des bouteilles consignées.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le suspect de 25 ans, qui travaillait au IGA Marché Joannette situé sur le boulevard de la Concorde, se faisait de faux remboursements de consignes et ce stratagème durait depuis quelques années, selon les informations qu'ont pu obtenir les policiers.

«Ce serait une plainte du marchand qui se serait aperçu qui lui manquait de l'argent qui nous a incités à ouvrir une enquête», a expliqué l'agent Franco Di Genova de la police de Laval.

Ce serait environ 75 000 \$ que le fraudeur aurait réussi à soutirer au fil des ans, ce qui équivaut à 31 250 caisses de 24 bouteilles de bière consignées.

Le commerçant du secteur de Saint-Vincent-de-Paul s'est refusé à tout commentaire afin «de ne pas nuire aux procédures en cours».

Après avoir été rencontré par les enquêteurs de la police de Laval, le suspect a été relâché sous une promesse de comparaître. Il devrait être convoqué au tribunal au cours des prochaines semaines.